

François Lefebvre, magistrat

Harold Coué, Ingénieur Territorial, diplômé de Sciences Po Rennes

Transformer et revaloriser la police pour renouer la confiance avec les citoyens

I. Un peu de contexte : quel est le problème ?

Ces dernières années ont vu progresser la **défiance de la population envers l'institution policière**. En particulier, un jeune sur deux n'a plus confiance en sa police.

Ce rejet s'explique notamment par le **choix politique d'un modèle répressif de sécurité publique** par les gouvernements successifs, matérialisé par la militarisation des forces de l'ordre, et par l'imposition d'une doctrine de maintien de l'ordre répressive. Ces politiques, inefficaces quant à leurs effets sur la délinquance, ont en revanche contribué à alimenter les tensions avec les citoyens et ont constitué un terreau fertile à la **progression des violences policières, problématique de nature institutionnelle**. Le traitement insuffisant de ces violences illégitimes alimente par ailleurs la défiance des citoyens dans l'institution.

Dans le même temps, **l'application du paradigme néolibéral à la police**, via la politique du chiffre et les coupes budgétaires, **a profondément déprécié les fonctions policières**, suscitant du mal-être chez les forces de l'ordre et une inadéquation des moyens aux besoins de la lutte contre la criminalité.

II. Que propose-t-on ?

- Renouer la confiance avec les citoyens en rétablissant la police de proximité;
- Renouveler la doctrine de maintien de l'ordre et mieux lutter contre les violences policières;
- Mieux allouer les personnels et les moyens pour améliorer l'attractivité des fonctions et l'efficacité de l'action.

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons de mettre en place les mesures suivantes :

1. Renouer la confiance avec les citoyens

- ❖ **Rétablir la police de proximité**, supprimée en 2003 alors qu'elle était plébiscitée par les élus, pour qu'elle redevienne un "capteur d'information" permettant une meilleure connaissance du terrain et des habitants par les forces de l'ordre ;

Les effectifs de cette police de proximité proviendront de nouveaux recrutements, mais également de l'intégration des polices municipales au sein de la police nationale. Cette réforme sera accompagnée de la suppression des brigades anti-criminalité, dont l'action est contre-productive.

- ❖ Mettre en place le **récépissé lors des contrôles d'identité**, les enquêtes de terrain ayant objectivé l'existence de discriminations à l'égard des personnes racisées à l'occasion de ces contrôles. La mise en place du récépissé, sur le modèle espagnol, s'impose pour garantir les droits des citoyens.

Ce que dit le programme du Front Populaire à ce sujet :

- Rétablir de la police de proximité
- Mettre en place les récépissés pour les contrôles d'identité

2- Renouveler la doctrine de maintien de l'ordre et mieux lutter contre les violences policières

- ❖ Revoir la doctrine de maintien de l'ordre : une **nouvelle doctrine de maintien de l'ordre** sera élaborée, s'inspirant de modèles étrangers (projet GODIAC) et de principes oubliés tels que la désescalade ou la mise à distance. Elle reposera sur les piliers suivants :
 - Choisir le maintien à distance avec les manifestants plutôt que la maximisation des interpellations ;
 - Imposer, en matière de maintien de l'ordre, un juste niveau d'emploi de la force, notamment par l'interdiction du lanceur de balles de défense, la suspension de l'utilisation des grenades, la dissolution des BRAV-M, et la hausse des effectifs de CRS et d'EGM.
- ❖ **Créer une autorité indépendante extérieure chargée de la déontologie policière**, ayant vocation à remplacer l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN), trop dépendantes à l'égard du pouvoir exécutif ;
- ❖ **Améliorer le traitement judiciaire des violences policières**, par la pratique plus fréquente du dépaysement et de l'ouverture d'une information judiciaire, permettant une plus grande indépendance à l'égard du pouvoir exécutif.

Ce que dit le programme du Front Populaire à ce sujet :

- Mettre en place un nouveau code de déontologie,
- supprimer l'IGPN et l'IGGN

3- Mieux affecter les moyens pour améliorer l'attractivité de fonctions et l'efficacité de l'action

- ❖ Améliorer la qualité de la formation et du recrutement en **reconstituant une Direction centrale du recrutement et de la formation** au sein de la Direction générale de la police nationale, en **développant les partenariats** avec les instituts de recherche en sciences humaines et sociales, et en **renforçant la place de la déontologie et des libertés fondamentales dans la formation** initiale et continue ;
- ❖ Améliorer la vie des policiers en **augmentant les indemnités et en facilitant l'accès au logement en cas d'affectation en zone sensible** ;
- ❖ Favoriser le déploiement du cycle de travail "vacation forte" dans la police, accordant aux agents un week-end sur deux de repos contre une sur six pour le cycle classique;

- ❖ Assurer une **répartition optimale des effectifs de forces de l'ordre** sur le territoire, par une procédure d'affectation permettant une plus grande transparence et se fondant sur l'étude des indicateurs de délinquance, pour éviter les sous-effectifs ;
- ❖ **Rompre définitivement avec la politique du chiffre**, en révisant le mode de calcul de l'indemnité de responsabilité et de performance, pour cesser de sacraliser le nombre d'interpellations et faire en sorte qu'il devienne plus intéressant d'enquêter sur le haut du spectre de la délinquance que d'arrêter des petits revendeurs de produits stupéfiants ;
- ❖ **Revenir sur la réforme de la police judiciaire de 2023**, pour rendre leur autonomie et leur indépendance aux unités de police judiciaire par rapport à la voie publique, et sacraliser les moyens consacrés à la filière investigation.

Ce que dit le programme du Front Populaire à ce sujet :

- Supprimer la réforme Darmanin de la police judiciaire et augmenter les effectifs de police judiciaire

III. Pourquoi l'extrême-droite n'est pas la solution ?

- Le Rassemblement national propose d'introduire une **présomption de légitime défense** en faveur des policiers et des gendarmes : cela rendrait beaucoup plus complexe le travail de la justice, mais surtout entraînerait la multiplication des tirs et des homicides policiers en **décomplexant l'usage des armes** ;
- Le RN défend le retour des **peines planchers et le recours massif à des courtes peines d'emprisonnement** : contraires au principe d'individualisation des peines, celles-ci interdisent aux magistrats d'adapter au mieux la peine à la situation des prévenus. Il a été démontré que ces peines favorisent la récidive en désinsérant les condamnés ;
- Le RN préconise la **fin de l'aménagement des peines** : là encore, cette proposition radicale entraînerait un grand nombre de "sorties sèches", à savoir des individus sortant de plusieurs années de détention sans aucun suivi des services d'insertion ;
- Le RN propose enfin l'**expulsion systématique des étrangers ayant commis des délits** ou des crimes, ce qui porte directement atteinte aux droits de ces personnes à leur vie privée et familiale défendu par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme.

En définitive, le programme du RN pose certaines problématiques philosophiques et juridiques majeures, suscitant une confusion - subtilement et à dessein - entre justice et ordre public. Son programme menace directement les droits et libertés fondamentaux des citoyens, manifestants ou étrangers.